

RSA et principe de Subsidiarité



Le RSA n'a pas vocation à se substituer aux prestations sociales, législatives, réglementaires et conventionnelles auxquelles vous pourriez prétendre. Le paiement d'un droit RSA est soumis à la condition que vous fassiez valoir tous vos droits par ailleurs.

1 FAITES VALOIR VOS DROITS

Votre demande déposée, afin de pouvoir continuer à percevoir le RSA, vous devez engager SANS DÉLAI les démarches nécessaires pour faire valoir vos droits :

▶ À prestations sociales :

dans un **délai de 2 mois** à compter du dépôt de la demande de RSA

- allocation chômage
- prestations familiales
- pension d'invalidité, rente accident du travail
- pension de reversion, pension de retraite
- pension de vieillesse

2 mois



▶ À créances alimentaires :

dans un **délai de 4 mois** à compter du dépôt de la demande de RSA

- prestation compensatoire
- pension alimentaire de parents vis-à-vis de leurs enfants mineurs ou majeurs

4 mois

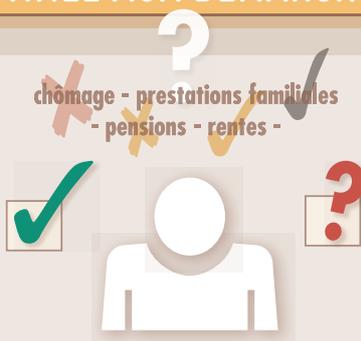


Toutes ces démarches doivent être entreprises dès le dépôt de votre demande. Si vos démarches n'ont pas été entreprises dans les délais ou en cas de refus de faire valoir vos droits.
LE RSA NE VOUS SERA PLUS VERSÉ.

2 SUITE DONNÉE AUX DÉMARCHES ENGAGÉES

Vous n'avez **AUCUN DROIT** par ailleurs :

vos droits RSA se poursuivent



Vous avez des **DROITS VALORISÉS** par ailleurs :

vos droits RSA sont désormais **recalculés** en prenant en compte ces nouvelles ressources

SUBROGATION

SI VOUS AVEZ JUSTIFIÉ DE VOS DÉMARCHES, pendant l'instruction de votre dossier et dans l'attente de la liquidation de certaines situations (ex. : AAH, pension retraite, vieillesse, ...) il y aura **POURSUITE DU VERSEMENT DU RSA** par la CAF ou la MSA.

L'avance de RSA effectuée pendant ce délai sera déduite du rappel de la prestation obtenue.

Références : code de l'action sociale et des familles : L262-10, L262-11, L262-12

Pour + d'information et démarches : www.caf.fr & www.isere.fr

✦ Tenez vous au courant de vos droits et de l'actualité sur : www.lebonplan.org ✦

Juillet 2024